

1358 Valeyres-sous-Rances, le 29 septembre 2020

Municipalité de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Extrait

Du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 29 septembre 2020. **Présidence** : Monsieur Dominique Streckeisen

Préavis n° 29/20 : Arrêté d'imposition pour l'année 2021

Le Conseil Général décide :

D'autoriser la Municipalité d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2021 tel que présenté dans le préavis n° 29/20.

Ainsi délibéré en séance du 29 septembre 2020

Le président :

Dorftinique Streckeisen

La secrétaire Catherine Fiaux